



Votre journal. Votre allié local.

le Peuple Lotbinière



... Et tous les jours au www.lepeuplelotbiniere.ca

PERSPECTIVES 2026



Photo: Archives



Photo: Courtoisie



Photo: Claudia Lafamme Photographe



Isabelle LECOURS
À L'ÉCOUTE ET EN ACTION!

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DÉPUTÉE DE LOTBINIÈRE-FRONTENAC
☎ 1 855 718-3444
✉ Isabelle.Lecours.LOFR@assnat.qc.ca

513197

513197

Groupe Financier VF

SAINT-FLAVIEN
1000, St-Joseph, bur. 8
418 728-3209

ST-LAMBERT-DE-LAUZON
214, rue des Explorateurs
418 889-8856

Valéry Fournier A.V.A.
- Planificatrice financière
- Conseillère en sécurité financière
- Conseillère en assurances et rentes collectives
- Représentante en épargne collective
Rattachée à Investia Services Financiers inc.

vafournier@groupefinanciervf.com

513197

THIVIERGE ET FILS INC. CMMTQ


PUITS ARTÉSIEN
POMPE
TRAITEMENT D'EAU

VENTE / INSTALLATION / SERVICE 7/7

WWW.THIVIERGEETFILS.COM

1 888 590-2516 | 418 599-2516

R.B.Q.: 1286-1340-92



PARTICIPEZ À NOS JOURNÉES DE CONSULTATIONS & DÉPISTAGES AUDITIFS SANS FRAIS*

Venez nous rencontrer avec ou sans rendez-vous!

*Les consultations d'information et les dépistages auditifs sont offerts sans frais en tout temps pour les personnes de 18 ans et +.

➔ **LE 28 JANVIER DE 9H À 17H**
CLINIQUE DE ST-NICOLAS
989, Route des Rivières, local 103, St-Nicolas
418 831-1154

➔ **LE 30 JANVIER DE 9H À 17H**
CLINIQUE DE LAURIER-STATION
131, Rue de la Station, Laurier-Station
418 728-0101

AudiSon

Centre auditif Smith & ass.
audioprothésistes

Depuis 15 ans

centre-auditif.ca | 877 471-0101

513171

Un programme chargé pour la MRC en 2026

L'année 2025 en a été une de changements pour la MRC de Lotbinière avec l'arrivée de nouveaux maires, le déménagement de son siège social de Sainte-Croix vers Laurier-Station, l'élargissement du service de transport collectif et la poursuite du projet éolien. L'année qui vient s'inscrit dans la continuité et s'annonce aussi chargée.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

«On travaille fort pour concrétiser notre vision et nos buts. Parfois, il y a des choses qui ne dépendent pas de nous, mais d'un autre palier de gouvernement. On travaille fort pour concrétiser ce dont nous sommes responsables», a résumé le préfet de la MRC de Lotbinière, Daniel Turcotte.

Le début des travaux de construction du pavillon d'accueil au Domaine Joly-De Lotbinière, l'agrandissement du site d'enfouissement et le dépôt d'une demande d'aire protégée pour la forêt de la Seigneurie de Lotbinière sont aussi au nombre des réalisations de la MRC en 2025 et qui se poursuivront en 2026.

Les étapes préparatoires à l'implantation du parc éolien Lotbinière-Ndakina se poursuivront. La MRC de Lotbinière, pour sa part, complètera son adhésion au Connectif

des sommets.

Regroupement des services

Des projets amorcés en 2025 se concrétiseront aussi en 2026, comme le processus de régionalisation des services incendie. Actuellement, les directeurs des services locaux peinent à remplir leurs obligations, en raison des différentes contraintes qu'ils ont. Il leur est également difficile de faire les suivis des schémas de couverture de risque.

«En nous regroupant, nous allons essayer d'optimiser nos forces pour être capables de mettre nos schémas de couverture de risque à jour», a indiqué Daniel Turcotte. Un directeur régional et un coordonnateur s'occuperont de mener à bien toutes les demandes et obligations gouvernementales pour la douzaine de municipalités qui participeront au projet.

Dans la même veine, la MRC mettra sur pied un service d'officiers municipaux en bâtiment. Il devrait entrer en service au début de l'été. Dans ce cas, c'est pour pallier les difficultés de recrutement qu'éprouvent les municipalités. De sept à neuf d'entre elles ont déjà démontré un intérêt.

Aussi, 2026 signifie l'intégration de Saint-Apollinaire et de Saint-Agapit au service régional de collecte des matières résiduelles.



Le préfet de la MRC de Lotbinière, Daniel Turcotte.

Environnement

La MRC de Lotbinière attend en 2026 la décision du ministère de l'Environnement à propos de la création d'une aire protégée dans la forêt seigneuriale. «Notre objectif est de conserver les usages actuels, mais en ayant une couche de protection supplémentaire afin d'avoir un droit de regard sur ce qui s'y passe», a expliqué M. Turcotte. Il veut aussi mettre sur pied une table de concertation des usagers de la forêt.

La MRC de Lotbinière travaillera également à l'élaboration de son plan climat. Elle avait reçu des sommes du gouvernement pour son élaboration et sa mise en place. «Il nous aidera aussi à obtenir des subventions de certains programmes», a-t-il poursuivi.

Conseil des maires

Pour des raisons pratiques et économiques, les réunions mensuelles du conseil des maires se dérouleront maintenant au siège social de la MRC, à Laurier-Station.

«Les anciens maires avaient adopté cette formule (de se déplacer à chaque mois) pour une question d'appropriation du territoire et de visibilité. C'était une façon intéressante d'apprendre à découvrir les municipalités, mais on va aussi trouver une façon de faire découvrir la MRC aux maires en poste», a poursuivi M. Turcotte.

Par ailleurs, le préfet souhaite prendre le pouls des nouveaux élus sur leur vision de la MRC de Lotbinière dans les prochaines années et faire des ajustements à la vision actuelle en fonction de leurs recommandations.

La Caisse de la Nouvelle-Beauce fermera ses guichets dans la MRC

La Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce a confirmé, dans la matinée du 8 janvier, la fermeture de neuf guichets automatiques sur son territoire. Parmi ceux-ci, on compte ceux de Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre. Cette fermeture sera effective à partir du 8 février.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

Plusieurs facteurs justifient cette décision. De plus en plus de membres se tournent vers les solutions numériques mises à leur disposition. Parallèlement, l'usage des guichets automatiques est en diminution. Celui des trois ciblés par la Caisse de la Nouvelle-Beauce dans la MRC de Lotbinière est si faible qu'il ne justifie plus le maintien du service.




«Les personnes les plus touchées par ces changements seront contactées par nos équipes afin de leur offrir un soutien personnalisé, et des mesures d'accompagnement adaptées», a souligné la présidente de la Caisse de la Nouvelle-Beauce, Estelle Lehoux.

On insiste également que seules des considérations d'achalandage ont été prises en considération dans le processus décisionnel, non pas des considérations géographiques.

Desjardins restera présent dans ces trois localités, assure-t-on. Cette présence se fera plutôt sentir par les engagements dans les communautés, notamment par leurs programmes de dons et commandites et de Fonds d'aide au développement du milieu.

Les guichets des municipalités voisines de Saint-Bernard, Saint-Isidore, Sainte-Marie (quatre guichets) et Vallée-Jonction demeureront ouverts.



2026

**Obtenez le calendrier
La Bonne Semence 2026
GRATUITEMENT**

Laissez vos coordonnées :
nom et adresse complète pour livraison
par téléphone au
418 575-1981
ou par courriel à
jarry.richard@yahoo.ca

GCEL | Groupe Chrétien
Évangélique
Lotbinière

L'incertitude toujours au rendez-vous en affaires

«**Courage**» et «**résilience**» ont marqué l'année 2025 dans le monde des affaires, décrit le président de la Chambre de commerce de Lotbinière, Alex Boisvert. L'année à venir mettra encore la créativité, le courage et la résilience des entreprises d'ici à l'épreuve afin qu'elles puissent tirer leur épingle du jeu dans un contexte marqué par l'incertitude.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

Malgré ce climat, le président de la Chambre de commerce de Lotbinière estime que les entrepreneurs de la région doivent se faire confiance et éviter de se laisser trop influencer par l'actualité politique et économique. «Il y a des vagues, mais on ne peut pas seulement être dans les vagues. Un moment donné, il faut monter sur sa planche et surfer dessus», a illustré Alex Boisvert.

Les employés, une richesse

Déjà une préoccupation depuis plusieurs années, la rareté de la main-d'œuvre est toujours une problématique à laquelle les entreprises doivent faire face. «Le jour où la crise commencera à s'atténuer et que les entreprises commerciales et manufacturières voudront relancer leur production, l'enjeu sera d'avoir des employés

qui ont les compétences requises», a souligné M. Boisvert.

La rétention de cette main-d'œuvre qualifiée passera par le développement d'une culture d'entreprise forte qui implique les employés, ajoute Alex Boisvert.

«Il faut que les travailleurs soient intégrés dans la mentalité de l'entreprise. Lorsqu'il y a prise de décision qui peut avoir un impact sur eux, c'est de les questionner, de les mettre au premier plan. Sans eux, les entreprises ne roulent pas. [...] Je pense que les entreprises démontrent de plus en plus d'ouverture et de confiance envers leur personnel parce qu'ils constatent que c'est une denrée rare. La bonne nouvelle, c'est qu'ils pourront se sentir plus impliqués et plus investis dans leur travail.»

Les employeurs devront également voir à leur bien-être, la question de la santé mentale devra prendre de l'importance. «Ça aidera beaucoup à éviter quelques arrêts de travail pendant l'année en ayant un accompagnement un peu plus avancé auprès de leur personnel.»

L'importance de l'humain

Dans un contexte où l'intelligence artificielle prend de plus en plus de place, l'humain demeure une valeur sûre pour



Le président de la Chambre de commerce de Lotbinière, Alex Boisvert

conserver le contact avec sa clientèle. «En priorisant l'humain, je crois que certaines entreprises vont réussir à se démarquer par rapport à celles qui se tourneront massivement vers l'intelligence artificielle.» Cela sera d'autant plus vrai pour les entreprises de service, insiste-t-il.

L'usage de l'intelligence artificielle peut s'avérer utile, précise M. Boisvert, il faut en reconnaître les bienfaits, toutefois, un encadrement humain demeure nécessaire afin d'éviter que cela devienne une solution facile.

Une année 2025 difficile

Les tarifs douaniers, l'inflation, le ralentissement économique ont mené la vie dure à certaines grandes entreprises de la région, surtout dans le domaine manufacturier, rappelle M. Boisvert. Il pense, entre autres, à Meubles South Shore, dont

la majorité des ventes est faite aux États-Unis. Au début de 2025, l'entreprise avait procédé à 115 mises à pied dans ses installations québécoises, dont près d'une centaine à Sainte-Croix.

Toutefois, l'ensemble du secteur n'est pas affecté de la même façon. Planchers PG réussit à tirer son épingle du jeu, rajoute-t-il.

D'un autre côté, Alex Boisvert, indique que ces contraintes ont aussi poussé certaines entreprises à innover. «Les entrepreneurs se sont fait confiance. Ils ont innové, ils ont poussé la machine et développé des spécialités. On peut penser à Idéal Can de Saint-Apollinaire qui a réussi à sortir son épingle du jeu et a récupéré une grosse part du marché de la fabrication de boîtes de conserve et est maintenant une sommité canadienne.»

Politique

Plus de 2,4 M\$ pour la coopération intermunicipale

Le ministère des Affaires municipales a octroyé une somme de 3 145 232 \$ à neuf projets dans le comté de Lotbinière-Frontenac visant à assurer une coopération intermunicipale entre plusieurs municipalités. De ce montant, plus de 2,4 M\$ seront consacrés à sept projets dans la MRC de Lotbinière.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

Ainsi, la Municipalité de Saint-Apollinaire recevra 237 995 \$ pour un projet conjoint avec la Municipalité de Saint-Agapit pour l'embauche d'un préventionniste en incendie qui interviendra sur les territoires de Saint-Apollinaire et Saint-Agapit.

De son côté, Laurier-Station profitera de 502 500 \$ pour la mise en place avec Sainte-Croix et Issoudun d'une entente intermunicipale qui délègue à Laurier-Station la compétence en aménagement, urbanisme et environnement.

Sainte-Croix recevra une première somme de 350 000 \$ pour la création d'un service intermunicipal des loisirs avec la Municipalité de Laurier-Station. Le tout s'inscrit dans la démarche qui vise à renforcer la coopération

et explorer un regroupement avec la Municipalité d'Issoudun.

Elle profitera également d'un montant de 525 000 \$ pour la conclusion d'une entente avec Laurier-Station et Issoudun pour la création d'un service intermunicipal de travaux publics, sous la responsabilité de Sainte-Croix.

La MRC de Lotbinière aura 129 937 \$ pour compléter l'intégration des municipalités de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Val-Alain à l'entente intermunicipale de soutien informatique en place depuis l'hiver 2023.

Enfin, la MRC de Lotbinière obtient une première enveloppe de 350 000 \$ pour l'intégration de Saint-Apollinaire et Saint-Agapit à son service de collecte des matières résiduelles et pour l'acquisition de deux camions de collecte.

Elle profitera également de 350 000 \$ pour la concrétisation d'une entente avec 11 municipalités pour le partage des ressources en sécurité incendie. Le projet consiste à faire l'embauche d'un directeur, d'un technicien en prévention incendie et d'un adjoint administratif.



Des projets de coopération intermunicipale profiteront d'un financement.

Cette entente touche les municipalités de Sainte-Agathe, Dosquet, Saint-Flavien, Laurier-Station, Joly, Val-Alain, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Issoudun, Sainte-Croix, Lotbinière et Leclercville.

«La coopération intermunicipale permet à nos organismes de tirer le meilleur des ressources disponibles, de réduire les coûts et d'assurer la qualité des services offerts à la population de Lotbinière-Frontenac. Je suis certaine que les démarches de collaboration qui sont soutenues par ces aides financières apporteront des solutions mieux adaptées à la réalité de notre région», a noté la députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours.

GINGRAS VALLERAND LAROCHE AVOCATS



BRUNO LAROCHE
AVOCAT

1535, chemin Ste-Foy, bur. 310
Québec (Québec) G1S 2P1
Tél.: 418 682-1535 poste 227
Télécopieur: 418 682-6060
Rés.: 418 872-1984
brunolaroché@gingrasvallerand.com

«Carrefour Lauvien»
1000, rue St-Joseph
Saint-Flavien, QC
G0S 2M0

AU BUREAU DE ST-FLAVIEN
SUR RENDEZ-VOUS

Une autre année de défis pour le communautaire

L'année 2026 se dessine sous le signe de la continuité dans le secteur communautaire. Les préoccupations des dernières années quant au financement, à l'accès au logement, en santé ou en lutte à la pauvreté se trouvent toujours sur le radar des prochains mois de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Lotbinière.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

«L'arrivée de Santé Québec a eu un plus grand impact sur le milieu communautaire dans la MRC de Lotbinière que l'incertitude créée par l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche», a résumé le directeur général de la CDC de Lotbinière, Pierre-Guy Brassard à propos de la dernière année.

La mise sur pied de Santé Québec en 2025 a eu comme conséquence des coupes de plusieurs millions de dollars dans le réseau de la santé et des services sociaux, explique M. Brassard. «En coupant dans les services de santé, c'est le milieu communautaire, par la force des choses, qui écope. Plusieurs organismes, mais pas tous, ont perdu du financement, ce qui a eu un impact majeur.» De plus, son attribution a aussi été révisée en faveur des organisations régionales, au détriment de celles locales.

Pour fonctionner, le secteur communautaire dépend du financement qu'il reçoit. Bien qu'une part soit récurrente, plusieurs aides sont ponctuelles, ce qui précarise la situation de certains d'entre eux, indique M. Brassard. Du côté de la CDC, elle a réussi à maintenir un financement raisonnable en 2025 en raison d'initiatives et de projets qu'elle a développés. «Nous avons moins ressenti les impacts financiers parce qu'on a été capable de développer plusieurs projets. Je pense à la plateforme Point de repère Lotbinière. Ça aide la collectivité, ça nous a aidés et permis de nous garder à flot», a poursuivi M. Brassard.

Besoins constants

Toutefois, l'enjeu du financement amène une pression constante sur les organisations qui voient une augmentation des demandes, une complexification des cas et une diminution de leurs ressources. «L'année 2025 n'était pas différente de 2024 et 2026 ne sera pas différente. Les besoins ne diminuent pas, ils sont croissants», commente Pierre-Guy Brassard.

Par ailleurs, les préoccupations du milieu demeurent les mêmes depuis plusieurs années et elles seront encore d'actualité en 2026. Un effort a été mis du côté du transport collectif, souligne M. Brassard, mais il reste encore du travail à faire pour améliorer l'accessibilité. D'autres problématiques sont persistantes : l'accès à du logement abordable, à des soins de santé et l'effritement de la santé mentale. De nouvelles problématiques commencent aussi à faire leur apparition. «On parle aussi de plus en plus d'itinérance. Elle est peut-être moins visible que celle que l'on côtoie dans les grands centres, mais elle est présente.»

Cette itinérance cachée se manifeste de différentes façons, que ce soit des gens qui vivent dans leur voiture ou qui habitent à plusieurs dans un logement inadéquat. Il est difficile de la quantifier en raison de l'absence d'un lieu d'accueil sur le territoire.

Bons coups

Au-delà des préoccupations, Pierre-Guy Brassard a noté quelques bonnes nouvelles qui ont ponctué le milieu communautaire. Il pense à l'ouverture d'une maison des jeunes à Saint-Apollinaire, au lancement de la plateforme Point de repère Lotbinière, un bottin de toutes les ressources disponibles sur le territoire.

Il y a aussi le service de périnatalité à la Maison de la famille ainsi que le projet de cohabitation chapeauté par le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière.

Le portrait pour 2026

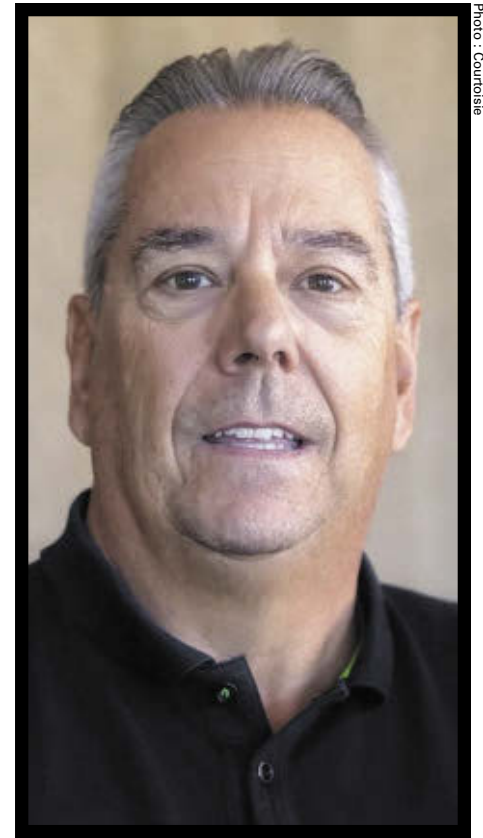
L'année à venir se poursuivra dans la continuité de celle qui vient de se terminer, indique M. Brassard. «C'est sûr que le financement, c'est le nerf de la guerre. Il faut assurer la pérennité de nos organismes avec un financement stable et durable. Il faut arrêter d'insécuriser nos membres et leur donner les ressources à la hauteur de leur mission.» Parallèlement, la CDC veut également les soutenir dans leur adaptation aux besoins émergents de la communauté.

Pierre-Guy Brassard rappelle que l'impact du communautaire dans la population est tangible et important. La CDC de Lotbinière regroupe 38 organismes membres. En 2024, ils ont réalisé 35 000 heures de bénévolat. «L'un de nos organismes a calculé qu'en un an, le bénévolat représentait l'équivalent de près de six ressources à temps plein. Imaginez ce que cela représente en termes de salaire et c'est pour un seul organisme», a-t-il illustré.

Une étude socio-économique sera lancée en 2026 pour quantifier les impacts du milieu communautaire dans la région.

Par ailleurs, la CDC veut assurer une relève au niveau du bénévolat en attirant une nouvelle génération de bénévoles.

«C'est de regarder du côté des bénévoles des municipalités, c'est d'en parler dans les écoles. Je regarde la Soupe au caillou où des jeunes de l'École Beaurivage sont impliqués.



Le directeur général de la CDC de Lotbinière, Pierre-Guy Brassard

Ce sont de petits pas qui mèneront à une vision différente du bénévolat», mentionne M. Brassard.

Communauté

Conversion de 80 places en garderie

La garderie Panda Magique de Saint-Apollinaire a reçu la confirmation en décembre que ses 80 places non subventionnées ont été converties en places subventionnées.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

De ce nombre de places, 15 sont réservées pour des poupons. Cette conversion fait suite à un appel de projets lancé en juillet dernier.

Après une analyse des projets proposés en tenant compte de leur faisabilité, de leur pertinence et de leur qualité, ce sont 17 projets, dont celui de Saint-Apollinaire, qui ont été retenus par le ministère de la Famille.

«C'est une excellente nouvelle pour la région alors que plus de familles pourront profiter du tarif abordable d'une garderie subventionnée», s'est réjouie la députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours.



GUIDE DU CITOYEN de Lotbinière 2026

Le *Guide du citoyen de Lotbinière*, c'est la force d'une collaboration 100 % locale entre citoyens et entreprises qui soutient et dynamise l'économie de notre région.

Depuis 21 ans, il accompagne fidèlement les familles de la MRC et des environs, année après année.

DISPONIBLE LE 28 JANVIER
DANS TOUS LES POINTS DE DÉPÔTS
ENCARTÉ DANS LE PEUPLE LOTBINIÈRE

518177

Un agrandissement attendu à Saint-Patrice

Le projet d'agrandissement de la Coopérative de solidarité santé du sud de Lotbinière est maintenant une réalité. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 17 décembre dernier.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

La nouvelle partie de la clinique érigée au coût d'environ 2 M\$ compte 15 bureaux, dont une salle d'intervention, pour les médecins et professionnels de la santé.

Il y a aussi des bureaux de consultation pour la nutritionniste et la travailleuse sociale, deux bureaux administratifs, le secrétariat, une salle de conférence et une aire de repos pour le personnel.

«La salle d'intervention, c'est un local dédié. Si des gens se blessent et ont besoin d'avoir des points de suture, la salle est prête pour ce genre d'intervention. Cela nous permet de traiter des problèmes un peu plus complexes. Ce n'est pas une salle de chirurgie, mais on peut y faire des interventions légères et si c'est trop gros, on envoie la personne à l'urgence», a expliqué la directrice générale, Isabelle Jacques.

Quant aux locaux qui se trouvent dans la clinique, ils seront maintenant dédiés à la location à des professionnels de la santé : massothérapeute, ergothérapeute, etc.

«Nous voulons développer cet aspect des services de santé, d'avoir tout regroupé dans un même endroit. On veut offrir un plus en région, bonifier l'offre autre que la médecine familiale», a poursuivi Mme Jacques.

Don de taille

Lors de l'inauguration, Desjardins a profité de l'occasion pour renouveler son implication financière dans la coopérative en confirmant un don de 100 000 \$.

«Ce projet représente de l'audace, de la vision et de la solidarité de toute une communauté. Grâce à votre initiative, nous disposons désormais d'infrastructures améliorées pour accueillir de nouveaux médecins et professionnels. Vous offrez des services de proximité essentiels pour les gens de Lotbinière. Ce geste concret répond à un besoin réel», a soutenu la présidente du conseil d'administration de la Caisse de la Nouvelle-Beauce, Estelle Leloux.



Photo : Mélanie Labrecque

La Coopérative de solidarité santé du sud de Lotbinière a inauguré ses nouveaux locaux en décembre dernier.

Cette contribution est issue d'un partenariat entre la Caisse de la Nouvelle-Beauce, celle du Centre de Lotbinière et de l'Érable.

Desjardins avait déjà remis un premier don de 100 000 \$ lors de l'ouverture de la clinique.



Photo: Courtoisie

Un don des Lions au CHSLD de Saint-Flavien

Le CHSLD de Saint-Flavien a reçu, l'automne dernier, un important don de 10 000 \$ du Club Lions Laurier-Saint-Flavien.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

Cette somme permettra l'aménagement et la création d'un espace multifonctionnel et d'une aire de repos, l'acquisition de matériel pour de l'exercice physique ainsi que l'amélioration de l'accueil des familles.

Le Club Lions Laurier-Saint-Flavien s'implique auprès du CHSLD de Saint-

Flavien depuis deux ans et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches «remercie ce précieux partenaire».

Ces dons permettent d'offrir aux résidents et à leurs familles des activités qui sont enrichissantes, d'avoir un environnement accueillant et des équipements de qualité.

Sur la photo : Isabelle Côté, gestionnaire responsable du CHSLD de Saint-Flavien, Chantal Noël, Club Lions, Bruno Desrochers, Club Lions et Jean-François Pouliot, responsable des loisirs du CHSLD de Saint-Flavien.

13^e

COCKTAIL DÎNATOIRE

de la Fondation Philippe Boucher

**Fondation
Philippe Boucher**

25 février 2026 à 17h30
Salle communautaire de St-Apollinaire

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous invitons à participer à la 13^e édition de notre Cocktail dînatoire des produits du terroir de Lotbinière, l'une des plus importantes activités de financement au profit de nos jeunes Étoiles.

Vous aurez la chance de découvrir des produits exceptionnels du terroir de notre belle région de Lotbinière. Lors des derniers cocktails dînatoires de la fondation, nos yeux et notre palais ont pu bénéficier de la créativité de nos chefs et de la recherche de nos producteurs alimentaires locaux. Cette année ne fera pas exception !

PRÉSIDENT D'HONNEUR : PHILIPPE THIBAUT

**DU TEE BOX AU TAPIS ROUGE :
REBONDIR QUAND LE RÊVE PREND UN DÉTOUR**

Pour bénéficier de cette soirée et venir en aide aux jeunes Étoiles

1

OU

2

RÉSERVEZ VOS BILLETS DÈS MAINTENANT!

175\$ par personne (reçu de charité émis de 75\$)

Site internet : <https://my.weezevent.com/cocktail-dinatoire-de-la-fondation-philippe-boucher>

PROFITEZ D'UNE VISIBILITÉ ACCRUE!

Devenez partenaire de l'événement pour 500\$

Inclus un billet et visibilité lors de l'événement ainsi que nos publications

Site internet : <https://my.weezevent.com/cocktail-dinatoire-de-la-fondation-philippe-boucher>

En partenariat avec

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Navigateurs

AVIS PUBLIC RELATIF À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Tout élève qui fréquentera une école du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs doit être admis et inscrit.

Périodes d'admission et d'inscription

Préscolaire 5 ans, primaire et secondaire : **2 au 13 février 2026**

Maternelle 4 ans à temps plein : **23 avril au 1^{er} mai 2026**

Programme Passe-partout : **18 au 29 mai 2026**

La liste des écoles qui offriront les services destinés aux enfants de 4 ans ainsi que les modalités d'admission et d'inscription seront disponibles durant le mois d'avril sur le site Internet du CSSDN.

Pour les élèves déjà admis - Renouvellement de l'inscription

La réinscription se fera en ligne par *Mozaïk Portail Parents* ou *Clic école*. Les parents ou les tuteurs de ces élèves devront prendre connaissance des consignes envoyées par courriel par l'école.

Pour les parents ou les tuteurs n'ayant pas fourni d'adresse électronique, un formulaire d'admission et d'inscription sera remis aux élèves qui fréquentent actuellement (année scolaire 2025-2026) une école du territoire du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN). Les parents ou les tuteurs de ces élèves devront vérifier le formulaire, le signer et le retourner à l'école fréquentée par l'enfant.

Pour les nouveaux élèves - Nouvelle admission et inscription

Les parents ou les tuteurs des enfants qui ne fréquentent actuellement pas une école du CSSDN pourront procéder à l'admission et l'inscription en ligne via la plateforme *Mozaïk Portail Parents*. Pour ce faire, ils devront visiter le site Internet du CSSDN dans la section *Parents et élèves/Inscription à l'école* afin de prendre connaissance des consignes à suivre.

Documents requis

Pour procéder à l'admission et l'inscription, l'**original du certificat de la naissance** de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil et comportant obligatoirement les noms et prénoms des parents est exigé. Les demandes pour l'obtention d'un certificat de naissance doivent être adressées au **Directeur de l'état civil**.

Pour l'enfant **né ailleurs au Canada**, l'original du certificat de naissance portant le nom des parents est exigé.

Pour l'enfant **né à l'extérieur du Canada**, l'original du certificat de naissance et les documents d'immigration sont exigés.

Les parents ou les tuteurs qui inscrivent leur enfant pour la première fois au Centre de services scolaire des Navigateurs doivent prouver de leur résidence sur le territoire du CSSDN, **au moyen de deux (2) des documents suivants**, afin de corroborer l'adresse inscrite sur le formulaire d'admission et d'inscription :

- permis de conduire du Québec;
- avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- revenus d'emploi (relevé 1) ou relevé d'assurance-emploi;
- avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental;
- bail;
- facture ou état de compte (téléphone, électricité ou câblodistribution, etc.);
- comptes de taxes scolaires ou municipales;
- acte d'achat notarié de maison de propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire;
- preuve d'assurance habitation.

L'admission et l'inscription de l'élève ne deviennent effectives que le jour où l'école reçoit l'original du certificat de naissance ou une preuve écrite du Directeur de l'état civil attestant que les démarches pour l'obtenir ont été faites, ainsi que les documents requis prouvant la résidence au Québec et l'adresse où la personne réside principalement.

Âge d'admission

- 1^{re} année du primaire : 6 ans au 30 septembre 2026
- Maternelle 5 ans : 5 ans au 30 septembre 2026
- Maternelle 4 ans : 4 ans au 30 septembre 2026
- Service d'animation Passe-Partout : 4 ans au 30 septembre 2026

Dérogation à l'âge d'admission

Une dérogation est une mesure d'exception qui permet d'admettre précocement un enfant à l'école. Pour ce faire, les parents ou les tuteurs doivent s'adresser à la direction de l'école de bassin, soit celle liée à l'adresse principale de l'élève. Les informations pour déposer une demande de dérogation sont disponibles sur le [site Internet du CSSDN](#).

Demande de choix d'école pour 2026-2027

Les demandes pour fréquenter une école du CSSDN, autre que celle de son bassin, doivent être soumises à l'aide du formulaire *Demande de choix d'école* disponible sur le [site Internet du CSSDN](#). Les formulaires reçus avant et pendant la période d'inscription sont traités sans égard à la date et à l'heure de réception. Ceux reçus après la période d'inscription sont traités selon la date et l'heure de réception.

Pour connaître son école de bassin

Si vous souhaitez connaître l'école de bassin, soit celle qui dessert l'adresse principale de l'élève, nous vous invitons à utiliser l'**outil de recherche de l'école de quartier**. D'autres informations sont aussi disponibles dans la **section Transport scolaire** de notre site Internet au [cssdn.gouv.qc.ca](#).

Donné à Lévis, ce 13 janvier 2026

Rachel Dion
Secrétaire générale



2 POUR 1 Papier et Web inclus



Voyez toutes nos annonces classées dans votre journal et sur notre site Web !

Pour faire publier votre annonce classée, vous pouvez joindre une téléconseillère du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h00. Vous avez jusqu'au jeudi 16h00, pour réserver votre annonce classée en vue de la prochaine édition.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

1-866-637-5236

424 - ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

VENEZ VOUS AMUSER

Rendez-vous sur le site du Journal **Le Peuple Lotbinière** et sélectionnez dans le menu de gauche l'onglet **MOTS CROISÉS**



lepeuplelotbiniere.ca



QUOI FAIRE dans Lotbinière ?

AGENDA COMMUNAUTAIRE

CERCLE DE FERMIERES DE JOLY

Fonctionnement de machine à coudre

19 JANVIER
Le Cercle de Fermières de Joly vous invite à son activité fonctionnement de machine à coudre, à 13h, à la salle des Bâisseurs (sous-sol de l'église de Joly) au 699, rue Principale. Pour information et pour confirmer votre présence : Angèle 418 728-3388.

CLUB FADOQ DE JOLY

Tournoi de ruff

14 JANVIER
Le Club FADOQ de Joly vous invite à son tournoi de ruff qui se déroulera à la salle des Bâisseurs (sous-sol de l'église) à 19h. Bienvenue à tous les amateurs de ruff. Information : Patricia Côté 418 728-3588, Céline Biron 418 728-2729 ou Lionel Dostie 418 728-1146.

CLUB FADOQ DE JOLY

Soirée de danse

23 JANVIER
Le Club FADOQ de Joly vous invite à une soirée dansante qui se déroulera à la salle Espace Fortier (église de Joly) à 19h30. Musique : Clément Gervais. Information : Céline Biron 418 728-2729 ou Martin Lauzé 418 728-2729.

CLUB FADOQ DE LAURIER-STATION

Soirée dansante

30 JANVIER
Le Club FADOQ de Laurier-Station vous invite à sa soirée dansante à 19h30 à la salle des Lions Laurier-Saint-Flavien au 16, rue des Érables, Saint-Flavien.

CLUB FADOQ DE SAINT-AGAPIT

Cours de danse en ligne et en partenariat

TOUS LES MARDIS DÈS LE 13 JANVIER
Cours de danse pour débutants et intermédiaires de 18h à 19h15 et cours pour les avancés de 19h30 à 21h au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit avec les professeurs Léona et Jean-Marc Germain. Inscription auprès des professeurs 819 362-3577.

CLUB FADOQ DE SAINT-APOLLINAIRE

Cours de danse

TOUS LES MARDIS DÈS LE 6 JANVIER
De 9h15 à 11h15, cours de danse en ligne à la salle de la FADOQ au 8, rue Industrielle. Information : Diane Fortier, 418 881-2469, Mariette René, 418 728 2653.

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-GILLES

Ouverture des locaux

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS
Notre local du 171, rue O'Hurley est ouvert selon l'horaire habituel. Nous sommes ouverts les mardis de 13h à 16h et les jeudis de 19h à 21h. Information : 418 888-5603.

ENTRAIDE SAINT-APOLLINAIRE

Ouverture de la Ressourcerie

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS
La Ressourcerie est ouverte les mardis, de 10h à 16h, les jeudis, de 13h à 16h et de 18h à 20h30, ainsi que le deuxième et le quatrième samedi de chaque mois, de 10h à 16h. 9, rue Industrielle, Saint-Apollinaire. Information : 418 881-2179.

FILLES D'ISABELLE

Réunion mensuelle

21 JANVIER
Réunion mensuelle au sous-sol de l'église de Saint-Agapit à 13h30, du temps sera réservé pour le Comité spirituel. Information : 418 888-5647.

HÉMA-QUÉBEC

Collecte de sang à Saint-Flavien

14 JANVIER
Héma-Québec tiendra une collecte de sang à Saint-Flavien, à la salle des Lions au 16, rue des Érables, de 14h à 20h. Objectif 80 donneurs. Sur rendez-vous seulement au hemaquebec.ca ou au 1 800 343-7264.

LES JOYEUX PIONNIERS DE SAINTE-CROIX

Activités hebdomadaires

DÈS LE 6 JANVIER
Les activités de la FADOQ Les Joyeux Pionniers se tiendront du 6 janvier au 26 mai, de 13h à 16h à l'hôtel de ville de Sainte-Croix. Nos activités sont ouvertes à tous les membres FADOQ. Information : 418 701-0544.

LES JOYEUX PIONNIERS DE SAINTE-CROIX

Bingo

15 JANVIER
Le bingo de la FADOQ Les Joyeux Pionniers se tiendra à 19h au 6310, rue Principale à Sainte-Croix. L'activité est réservée aux 18 ans et plus.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

Halte-garderie

DU LUNDI AU VENDREDI
La Maison de la Famille de Lotbinière offre un service de halte-garderie, en semaine de 8h30 à 16h. Possibilité de garde le matin, l'après-midi, la journée. Information : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

Tous les lundis

5 JANVIER AU 22 MAI
De 9h à 11h, Langage et motricité, atelier parent-enfant (3 à 5 ans). De 13h à 15h, Café lecture, le plaisir de se faire lire et d'échanger, à la Maison de la Famille au 81, rue Rousseau. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

Tous les mardis

5 JANVIER AU 22 MAI
De 9h à 11h, Chouette et Pirouette, atelier découvertes parent-enfant (2 à 5 ans) avec une partie parent. De 13h à 15h, Cuisine et vie relationnelle, cuisiner, goûter, apporter, à la Maison de la Famille au 81, rue Rousseau. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

Tous les mercredis

5 JANVIER AU 22 MAI
De 9h à 11h, Chouette et Pirouette, atelier découvertes parent-enfant (2 à 5 ans) avec une partie parent. De 13h à 15h, Périnatalité, pour les mères et les pères d'un bébé de 0 à 12 mois ou en attente d'un bébé, à la Maison de la Famille au 81, rue Rousseau. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

Tous les jeudis

5 JANVIER AU 22 MAI
De 9h à 11h, Vie de famille, soutien pour les parents, on s'outille sur les différents défis. De 13h à 15h, Créativité, pour les adultes de tous âges pour créer et s'exprimer, à la Maison de la Famille au 81, rue Rousseau. Information et inscription : 418 881-3486.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

Tous les vendredis

5 JANVIER AU 22 MAI
De 9h à 11h, Chouette et Pirouette, atelier découvertes parent-enfant (2 à 5 ans) avec une partie parent. Aussi de 9h à 11h, Santé physique et mentale pour les adultes de tous âges, Tai Chi Gong, doux, beau, facile, amusant, relaxant, à la Maison de la Famille au 81, rue Rousseau. Information et inscription : 418 881-3486.

MESSES À SAINT-APOLLINAIRE

LES DIMANCHES AUX DEUX SEMAINES

Depuis la fermeture de l'église de Saint-Apollinaire, les messes se déroulent à la salle de la FADOQ les dimanches, aux deux semaines, à 9h. Les rendez-vous pour la première moitié de 2026 seront les 18 janvier, 1er et 15 février, 1er, 15 et 29 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin. Bienvenue à tous. C'est gratuit.

PLAISIR EN MUSIQUE LOTBINIÈRE

Répétitions à Laurier-Station

26 JANVIER, 2 ET 16 FÉVRIER
Plaisir en musique Lotbinière veut former un groupe de musiciens bénévoles passionnés, de tous âges et de tout niveau en prévision d'un grand concert à la mi-mars où chacun aura l'occasion de présenter une pièce musicale. Les intéressés doivent posséder un instrument de musique. Rassemblement au 179, boulevard Laurier. Information : Danielle 581 983-2045 ou au plaisirmusicuelotbiniere@gmail.com.

PLAISIR EN MUSIQUE LOTBINIÈRE

Répétitions à Saint-Agapit

30 JANVIER, 6 ET 21 FÉVRIER
Plaisir en musique Lotbinière veut former un groupe de musiciens bénévoles passionnés, de tous âges et de tout niveau en prévision d'un grand concert à la mi-mars où chacun aura l'occasion de présenter une pièce musicale. Les intéressés doivent posséder un instrument de musique. Rassemblement au 1072, avenue Bergeron. Information : Danielle 581 983-2045 ou au plaisirmusicuelotbiniere@gmail.com.

PLAISIR EN MUSIQUE LOTBINIÈRE

Répétitions à Saint-Apollinaire

19 JANVIER, 9 ET 23 FÉVRIER
Plaisir en musique Lotbinière veut former un groupe de musiciens bénévoles passionnés, de tous âges et de tout niveau en prévision d'un grand concert à la mi-mars où chacun aura l'occasion de présenter une pièce musicale. Les intéressés doivent posséder un instrument de musique. Rassemblement au 94, rue Principale. Information : elle 581 983-2045 ou au plaisirmusicuelotbiniere@gmail.com.

Gel de taxes à Sainte-Croix

Le conseil municipal de Sainte-Croix a adopté un budget équilibré de 7,3 M\$ lors d'une séance spéciale tenue le 22 décembre. Les prévisions budgétaires de 2026 prévoient aussi un gel de taxes pour les citoyens de la municipalité.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

Le nouveau rôle d'évaluation déposé à l'automne implique des hausses considérables de la valeur des immeubles sur le territoire de la municipalité. La valeur moyenne de l'ensemble des immeubles a grimpé de près de 25 %, alors que celle des résidences unifamiliales s'élève à 29,76 %.

Ainsi, une résidence évaluée à 260 000 \$ en 2025 verra sa valeur passer à 337 376 \$ en 2026. Afin de maintenir le compte de taxes à 2 952 \$, la municipalité a abaissé le taux de taxation foncière de base. Il est passé de 0,6458 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2025 à 0,4710 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2026.

Toutefois pour les résidences dont la valeur est plus basse que la valeur moyenne ou celles dont la valeur est plus élevée pourraient voir une diminution ou une augmentation de leur impôt foncier.

«Notre équipe est fière d'adopter ce budget qui offre un nouveau répit à nos citoyens alors que le coût de la vie continue d'augmenter. Ce gel de taxes s'ajoute à une baisse considérable en 2025 de 5,1 % pour secteur urbain et 2,3 % pour le secteur rural. En comparaison avec 2024, cela signifie une économie sur deux ans de 317 \$ pour les citoyens du secteur urbain et 97 \$ pour le secteur rural», a souligné le maire de Sainte-Croix, Stéphane Dion.

Par ailleurs, la Municipalité a également ajusté son mode de taxation pour répartir le fardeau fiscal entre les citoyens, les commerces et les industries. Ces modifications font suite aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui a réalisé une analyse à la demande de la Municipalité en 2023.

Ainsi, Sainte-Croix applique depuis 2025 des taux variés selon les différentes catégories d'immeuble, ce qui augmente la contribution des commerces et des industries et diminue celle du résidentiel.

Croissance budgétaire

Les prévisions budgétaires de 2026 constituent une augmentation de 22 % par

rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique par l'intégration des opérations de l'aréna dans le budget de la Municipalité ainsi que par l'ajout de nouveaux services intermunicipaux des travaux publics et des loisirs.

PTI de 20 M\$

Le conseil municipal a également adopté son programme triennal d'immobilisation (PTI) qui prévoit des investissements de plus de 20 M\$ pour les années 2026 à 2028, dont plus de 79 % d'entre eux qui seront remboursés par des subventions gouvernementales.

Parmi les priorités identifiées par la Municipalité, il y a l'aménagement des étangs aérés pour l'assainissement des eaux usées en 2026. Le coût est estimé à 13 M\$, dont 95 % de la facture est admissible à une subvention du gouvernement du Québec.

S'ajoute une somme de 1,5 M\$ pour le prolongement des réseaux sur la route Marie-Victorin, dont près d'un million provenant d'aides financières. Ces travaux permettront la mise aux normes en sécurité incendie de la résidence pour aînés Pavillon Joseph-Rhéaume ainsi que le développement d'un nouveau projet résidentiel.

En 2026, la Municipalité terminera les travaux de réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier avec l'ajout des terrains de tennis, pickleball et basketball. De plus, la salle de quilles de Sainte-Croix, la seule de la MRC de Lotbinière, sera complètement rénovée



Le maire de Sainte-Croix, Stéphane Dion

au cours de la prochaine année.

Par ailleurs, des investissements sont également prévus en 2026 afin de permettre la réalisation de nouveaux projets de développement résidentiel ainsi que la planification des travaux de réfection de la rue Principale.

Sur le plan culturel, la Municipalité annonce une contribution financière de 50 000 \$ pour soutenir la Fondation du Domaine Joly-de Lotbinière dans son projet de 5 M\$ pour la construction d'un nouveau pavillon d'accueil et de mise en valeur du fleuve, dont la fin des travaux est prévue à l'été prochain.

Budget en légère augmentation à Joly

La Municipalité de Joly a adopté un budget équilibré de 2,8 M\$ le 17 décembre dernier, une augmentation de 4,3 % par rapport à l'exercice précédent.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

Cette augmentation s'explique par les investissements à venir en transport routier, en hygiène du milieu et par le financement à long terme. La Municipalité explique que cette «croissance modérée» est le reflet des besoins de la communauté en termes d'infrastructures et de services essentiels.

Rôle d'évaluation et taxation

La valeur des immeubles sur le territoire municipal se situe à 29,1 M\$, en augmentation de 19,76 % par rapport au précédent rôle. Afin d'atténuer les effets sur l'impôt foncier, le taux de taxe foncière général passe de 1,1932 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,5697 \$ du 100 \$ d'évaluation. S'ajoute la création d'un fonds de roulement, dont 372 000 \$ est financé par la taxe foncière, ce qui fait passer le taux à 0,7451 \$ du 100 \$ d'évaluation.

D'une valeur totale de 600 000 \$, il permettra à la Municipalité d'avoir la capacité d'agir en cas d'urgence.

Notons également que le taux de taxation sera différent selon la catégorie d'immeuble : résidentiel, commercial, industriel, agricole, etc.



Cela vient renforcer l'équité entre les différents secteurs, ajoute la Municipalité.

De plus, le conseil municipal a statué sur l'ajout d'un montant fixe annuel pour certains services (police, incendie, bibliothèque et évaluation) afin d'assurer la stabilité et la prévisibilité des coûts. De plus, le coût de certains services sera ajusté afin de refléter leur coût réel, comme ceux des matières résiduelles et compostables ainsi que le réseau d'égout.

PTI de plus de 6 M\$

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) s'élève à 6,1 M\$ pour les années 2026 à 2028. La municipalité prévoit, entre autres, des travaux d'amélioration à la rue Principale et aux rangs 3 et 4 Est, l'asphaltage des rues Dupont, Longchamps et Côté, l'amélioration des étangs ainsi que l'enlèvement et la vidange des boues.

TOURNOI INTERNATIONAL

56^e ÉDITION ATOME M11 - DESJARDINS DE LÉVIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR
SYLVAIN AUGER

TOURNOI INTERNATIONAL ATOME M11
Desjardins
LÉVIS
56^e 2026

ENTRÉE GRATUITE

Du 26 janvier au 8 février 2026
Aréna de Lévis et Aréna André-Lacroix

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LÉVIS

le journal de Lévis

HORAIRE DES PARTIES

www.tournoi-atomelevis.com

LES VENDREDIS

StHubert
LE 30 JANVIER ET LE 6 FÉVRIER

Isabelle Lecours trace le bilan de la dernière session

La députée de Lotbinière-Frontenac à l'Assemblée nationale, Isabelle Lecours, a complété à la mi-décembre son avant-dernière session parlementaire avant les élections générales. Cette dernière se dit satisfaite de cette session qui lui a permis d'amener plus de 30 M\$ en investissements dans la circonscription.

PAR MELANIE.LABRECQUE@MELIORMEDIA.COM

«Je suis vraiment satisfaite de mon bilan ; le travail accompli dans les derniers mois est énorme ! Même si c'était une session très chargée qui a apporté beaucoup de changements, j'ai gardé le cap sur les priorités dans Lotbinière-Frontenac et j'en suis fière. Pour l'année 2026, je vais continuer d'être sur le terrain et de faire avancer les dossiers de la circonscription avec l'appui précieux de mon équipe», a soutenu l'élue.

Investissements locaux

Au chapitre des investissements, il y a eu le montant de 900 000 \$ accordé à Moissonneurs Solidaires pour améliorer l'accès à l'alimentation. Les Carrefour jeunesse emploi Lotbinière et Carrefour jeunesse emploi de Frontenac se sont partagés 878 000 \$ du programme Créneau carrefour jeunesse. Toujours

dans le milieu communautaire, il y a eu aussi le versement de 486 511 \$ pour la concrétisation de quatre projets à Saint-Gilles, Leclercville, Adstock et Saint-Adrien-d'Irlande dans le cadre du volet Commerce de proximité.

Au niveau culturel, près de 150 000 \$ ont été accordés aux villes de Thetford Mines et Saint-Appolinaire pour le programme Aide aux projets – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes. En éducation, ce sont 500 000 \$ qui ont été octroyés au Cégep de Thetford pour la réalisation du projet Améliorations locales – Lotbinière. En santé, il y a l'ouverture du nouveau poste d'infirmières praticiennes spécialisées au CLSC de Laurier-Station.

En transport, la ville de Thetford Mines et la MRC de Lotbinière ont reçu 7,5 M\$ dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

Enfin en environnement, près de 37 000 \$ ont été accordés aux municipalités de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Patrice-de-Beaurivage dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des



La députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours.

sources d'eau potable.

Fonctions parlementaires

Lors du remaniement ministériel de septembre dernier, Isabelle Lecours a été nommée adjointe parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Ian Lafrenière. Depuis, elle a accompagné le ministre lors d'une tournée de deux jours dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord.

Elle a également travaillé sur le projet de loi 13 qui a été déposé le 10 décembre dernier. Ce projet de loi vise à protéger les victimes, lutter contre le crime organisé et mieux outiller la première ligne pour rendre le Québec plus sécuritaire.

Notons également qu'Isabelle Lecours a accepté le rôle de présidente du caucus de

Chaudière-Appalaches au début du mois de décembre 2025.

Scène nationale

Au-delà du projet de loi 13, la députée applaudit le dépôt d'autres projets de loi, notamment la *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires* (PL n°7) et la *Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne*.

Elle se réjouit également du lancement du Programme québécois de lutte contre la criminalité et de l'entrée en vigueur de la formation obligatoire pour les personnes souhaitant obtenir un permis de conduire de classe 1.

Espace Finances
Information • Prévention • Solution

MAUX DE TÊTE FINANCIERS?

Nos conseillers sont là pour vous aider!

Lire le code? Utilisez la caméra de votre téléphone!

1 877 835-6633

espacefinances.ca

Parc éolien Lotbinière Ndakina

Joignez-vous à nous pour une rencontre bilan en formule portes ouvertes! Des nouvelles toutes fraîches du projet et de nouvelles activités sont au rendez-vous!

Stations thématiques

- Avancement du projet
- Relations communautaires
- Étude d'impact environnemental

Et bien plus encore!

- Espace de consultation
- Simulations visuelles
- Espace famille

Collaborateurs présents :
Activa Environnement + Transfert Environnement et Société

Vos idées, nos solutions.
Un projet qui nous rassemble!

Mardi 27 janvier, de 14h à 21h
Une présentation à 16h et à 19h

Salle communautaire de Saint-Édouard
2590, rue Principale (Saint-Édouard-de-Lotbinière)
Qui: tous les citoyens de la MRC de Lotbinière

PARC ÉOLIEN Lotbinière Ndakina

www.lotbinierendakina.com
info@lotbinierendakina.com
418 655-5989